



Commune municipale de Cormoret
Vieille-Route 1
2612 Cormoret

VOTATION COMMUNALE

du 8 mars 2026

DEMANDE DE CREDIT

MESSAGE

Concernant le projet de réfection
de la Vieille-Route, 2612 Cormoret



ETAPE 1 – ETAPE 2

MESSAGE POUR LA VOTATION COMMUNALE du 8 mars 2026

Chères citoyennes, chers citoyens,

Les 10 et 11 mars 2025 a eu lieu une séance d'information pour expliquer aux propriétaires le projet de façon détaillée.

Le 16 juin 2025, l'Assemblée municipale de Cormoret donnait son accord pour réaliser une étude concernant la réfection de la Vieille-Route.

Cette étude a défini clairement les besoins et les coûts liés à ces travaux qui seraient réalisés en synergie avec le chauffage à distance (CAD), le syndicat d'alimentation en eau (SEAUCC) et les services tiers (La Goule, Swisscom, Sunrise).

Le 8 mars prochain, vous êtes appelés à vous prononcer sur le crédit pour ce projet, qui, avec votre approbation, pourra être mené à bien, sans augmenter la quotité d'impôt ou le niveau des taxes pour le traitement des eaux usées.

A notre sens, il est important de profiter de ces travaux pour remplacer les canalisations des eaux usées qui sont très âgées et les conduites des fontaines. Pour ces raisons, le Conseil municipal vous propose :

- d'accepter le crédit d'engagement de **CHF1'020'000.-** pour la réfection de la Vieille-Route

D'avance, nous espérons pouvoir compter sur votre soutien et vous remercions de l'attention que vous porterez au présent message.

Nous vous adressons, chères citoyennes, chers citoyens, nos salutations les meilleures.

Le Conseil municipal



1. Projet de réfection de la Vieille-Route

1.1 Description du projet

Le crédit d'étude nous a permis de donner mandat à un BAMO pour établir le cahier des charges et soumettre un dossier pour les marchés publics.

Sur la base des offres reçues, il nous est possible de chiffrer de manière plus précise ce projet.

Ces travaux seront réalisés en deux étapes :

1^{ère} étape 2026 La Peluse -> La Raissette

2^{ème} étape 2027 La Raissette -> Les Nioles

- Remplacement des canalisations des eaux usées, eaux mélangées et eaux claires
- Remplacement des conduites des fontaines en fonction de leur état
- Réalisation et réfection de l'éclairage public
- Réfection de la route sur toute sa largeur

2. Conséquences financières

2.1 Coûts d'aménagement et phases de réalisation

Sur la base des soumissions reçues, le coût estimatif des travaux se présente comme suit :

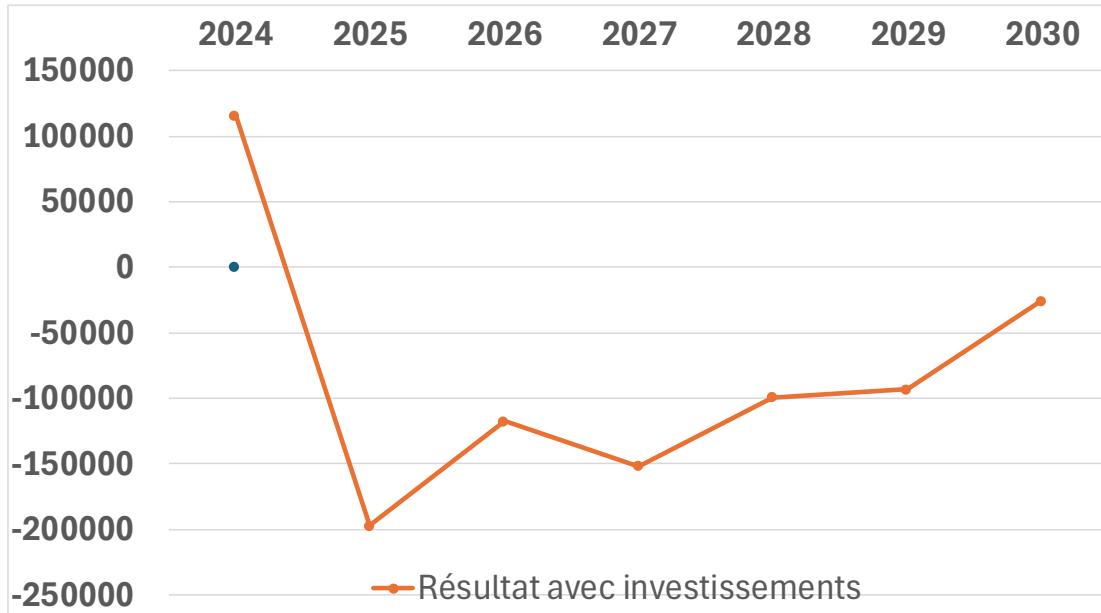
	CHF
Aménagement routier	439'000.-
Eclairage public	31'000.-
Fontaines	<u>70'000.-</u>
Sous-total financé par les impôts	540'000.-
Canalisations financées par les taxes	480'000.-
Total	1'020'000.-

Selon le plan financier qui tient compte de ces nouveaux investissements, ils pourront être réalisés sans augmentation de la quotité d'impôt ni des taxes pour le traitement des eaux usées.

Un intérêt de 1.2 % pour l'emprunt et les amortissements comptables ont également été pris en compte dans ce plan financier.

Evolution résultats planification financière 2025-2030

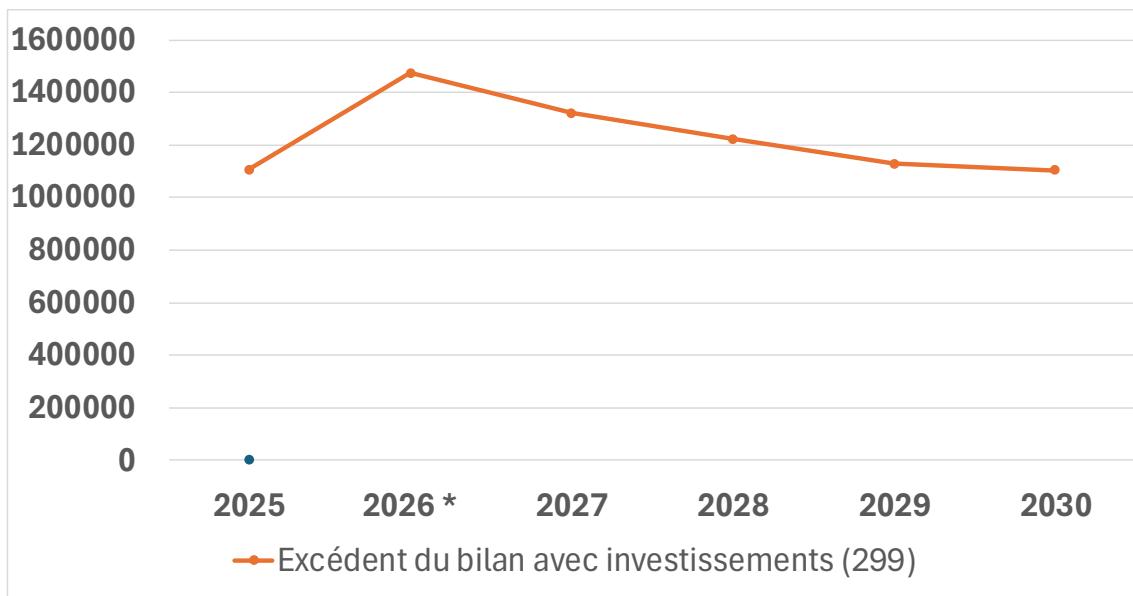
Evolution résultats	->		-->	--->	---->		
	Comptes	Budget	Planification				
Année	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Résultat avec investissements	116 109	-197 233	-117 429	-151 851	-99 297	-93 289	-25 557



Evolution excédent du bilan planification financière 2025-2030

Année	2025	2026 *	2027	2028	2029	2030
Excédent du bilan avec investissements (299)	1 104 679	1 473 620	1 321 769	1 222 473	1 129 184	1 103 627

Réserve
Exc. du bilan



*La réserve d'amortissement sera dissoute au 1.1.2026 en faveur de l'excédent du bilan